

**COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU 17 JANVIER 2023**

L'an deux mille vingt-trois, le dix-sept janvier à vingt heures et trente minutes.

Les membres du Conseil Municipal, légalement convoqués le onze janvier deux mille vingt-trois ; se sont réunis à la Mairie de Lieuvillers sous la présidence et sur la convocation de Monsieur Michaël NEGI, Maire.

**Membres titulaires :**

M. Michaël NEGI ; Mme Valérie GUÉNÉ ; M. Xavier BLÉRY ; Mme Aurore LOISEAU ; M. Emmanuel CHRÉTIEN ; M. Loïc DUMORTIER ; Mme Hélène CARLIER ; M. Romaric GALLE ; M. Éric LESCURE ; Mme Séverine HUBRY ; Mme Stéphanie CREBOIS ; Mme Ludivine DERDLIAN ; Mme Flora GLOWACKI ; M. Vincent LEDOUX.

**Membres Présents :**

12

**Membre Absent excusé avec pouvoir :**

Madame CARLIER Hélène donne pouvoir à Monsieur BLERY Xavier  
Madame HUBRY Séverine donne pouvoir à Madame GUENE Valérie

**Membre Absent excusé sans pouvoir :**

0

**DÉTERMINATION DU QUORUM**

En son article L 2121-17, le Code Générales des Collectivités Territoriales précise que le Conseil Municipal ne délibère valablement que lorsque la majorité de ses membres en exercice est présente.

À l'ouverture de la séance du Conseil Municipal, le Maire vérifie les conditions de quorum :

12 Présents  
2 Procurations  
0 Absent

Après vérification du quorum, **Monsieur Michaël NEGI** déclare que la séance peut valablement se tenir, cite les pouvoirs qu'il a reçus et énonce les points inscrits à l'ordre du jour.

### **MODIFICATION DE L'ORDRE DU JOUR**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il faut modifier l'ordre du jour.

Monsieur le Maire souhaite ajouter ce point :

- Demande de subvention auprès du Département pour les 103 luminaires.

Sur proposition de Monsieur le Maire, après délibération ayant donné les résultats suivants :

Type de Scrutin	Ordinaire
Votants	14
Abstention, Blanc, Nul, Refus de prendre part au vote	0
Suffrages exprimés	14
Pour	14
Contre	0

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, avec 14 « POUR », 0 « CONTRE » **DÉCIDE DE MODIFIER** l'ordre du jour.

### **DÉSIGNATION DU SECRÉTAIRE DE SÉANCE**

En son article L 2121-15, le Code Général des Collectivités Territoriales, précise qu'au début de chacune de ses séances, le Conseil Municipal nomme un ou plusieurs de ses membres pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

Monsieur Michaël NEGI propose au conseil municipal de désigner DERDLIAN Ludivine, secrétaire de séance.

Sur proposition de Monsieur le Maire, après délibération ayant donné les résultats suivants :

Type de Scrutin	Ordinaire
Votants	14
Abstention, Blanc, Nul, Refus de prendre part au vote	0
Suffrages exprimés	14
Pour	14
Contre	0

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, avec 14 « POUR », 0 « CONTRE » **DÉCIDE DE DÉSIGNER** Madame DERDLIAN Ludivine, secrétaire de séance.

## **APPROBATION DU COMPTE-RENDU**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Sur proposition de Monsieur le Maire, après délibération ayant donné les résultats suivants :

Type de Scrutin	Ordinaire
Votants	14
Abstention, Blanc, Nul, Refus de prendre part au vote	0
Suffrages exprimés	14
Pour	14
Contre	0

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, avec 14 « POUR », 0 « CONTRE » **DÉCIDE D'ADOPTER** le compte-rendu des séances du deux et du vingt décembre deux mille vingt-deux.

## **DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DE LA DETR POUR LE REMPLACEMENT DE 103 LUMINAIRES**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que dans le cadre des économies d'énergies, il a été décidé de remplacer 103 luminaires non LED (uniquement les têtes).

Afin de réaliser cet investissement, la commune souhaite déposer une demande d'aide financière auprès de la DETR dans le cadre des travaux d'économies d'énergies (priorité 2).

Vu le Code Général des Collectivités Locales ;

Sur proposition de Monsieur le Maire, après délibération ayant donné les résultats suivants :

Type de Scrutin	Ordinaire
Votants	14
Abstention, Blanc, Nul, Refus de prendre part au vote	0
Suffrages exprimés	14
Pour	14
Contre	0

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, avec 14 « POUR », 0 « CONTRE » **DÉCIDE :**

**ARTICLE 1 : DE SOLLICITER** auprès de l'État une demande de subvention au titre de la DETR à hauteur de 40% dans le cadre des travaux d'économies d'énergies (priorité 2).

## **DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DU DÉPARTEMENT POUR LE REMPLACEMENT DE 103 LUMINAIRES**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que dans le cadre des économies d'énergies, il a été décidé de remplacer 103 luminaires.

Afin de réaliser cet investissement, la commune souhaite déposer une demande d'aide financière auprès du Département de l'Oise dans le cadre de la transition énergétique.

Vu le Code Général des Collectivités Locales ;

Sur proposition de Monsieur le Maire, après délibération ayant donné les résultats suivants :

Type de Scrutin	Ordinaire
Votants	14
Abstention, Blanc, Nul, Refus de prendre part au vote	0
Suffrages exprimés	14
Pour	14
Contre	0

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, avec 14 « POUR », 0 « CONTRE » **DÉCIDE :**

**ARTICLE 1 : DE SOLLICITER** auprès du Département une demande de subvention à hauteur de 40% pour la transition énergétique du patrimoine et intercommunal.

### **BILAN DES ADJOINTS**

#### **1<sup>ère</sup> adjointe**

Prix de fleur : la remise des prix de fleurs aura lieu le samedi 21 janvier lors de la cérémonie des vœux, un courrier a été remis au préalable aux différents lauréats.

Conseil des jeunes : le carnaval est prévu le 18 mars 2023.

Une réunion avec les associations est prévue le 30 janvier 2023 à 19h30.

#### **2<sup>ème</sup> adjoint**

Un bilan sur la situation financière a été fait

Une réunion Budget est prévue au mois de Février

### **3<sup>ème</sup> adjointe**

Logement allée des marronniers : des gravillons ont été remis devant le portail, le conduit de cheminée va être enlevé, et des petits travaux vont être effectués.

Logement Grande Rue : un courrier va être envoyé à la directrice de la micro-crèche car régulièrement le portail n'est pas fermé à clef après que les poubelles soient sorties ou rentrées.

Logement au-dessus de la Poste : la locataire a sollicité la visite d'un membre de la commission pour changer la baignoire en douche. La porte d'entrée aurait besoin d'un rafraichissement.

Logement 22 bis rue du vieux mur fleuri : Un dégât des eaux a été constaté par le locataire au niveau d'un mur intérieur, un dossier de dommage a été monté auprès de notre assureur.

### **4<sup>ème</sup> adjoint**

La commission communication s'est réunie pour le prochain Lieuvillois

La commission travaux prochaine réunion avant la fin du mois

On est dans les derniers test pour le serveur NAS

## **QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES**

### **Mutuelle**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il faudra réaliser une étude sur la mutuelle des agents au vu de la situation de l'agent d'entretien. En effet, la mutuelle de l'agent d'entretien est prise en charge à 100% entre le RPC (20/35) et la Commune (15/35) proratisé aux nombres d'heures. Or ce n'est pas le cas des autres agents pour le moment.

### **Location de salle**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il faudra réfléchir sur le prix d'une location de la salle pour une journée dans la semaine. En effet, il n'y a pas de prix défini pour le moment.

Monsieur le Maire propose d'augmenter les tarifs de location due à l'augmentation de l'énergie. Monsieur le Maire demande à la commission salle des fêtes de travailler sur l'achat de nouvelles assiettes....

Monsieur Le Maire demande aussi à cette commission de travailler sur le prêt gratuit de la salle aux associations ainsi qu'à l'annulation de dernière minute.

### **Trou rue d'Enfer**

Monsieur le Maire explique au conseil l'évolution de l'effondrement du puit Rue d'Enfer.

Vœux du Maire, le 21 Janvier 2023

Le rendez-vous est fixé à 9h00 à la salle pour la préparation

R.P.C

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal du départ de Monsieur Pierre WELLECAN, Président du R.P.C.

Questions de Monsieur DUMORTIER Loïc

L'état des chemins se dégrade de plus en plus, il y a beaucoup de flaques d'eau. Est-il possible de faire une journée avec les ouvriers, afin de reboucher les trous des chemins. L'état du chemin qui traverse les deux chemins pour rejoindre la marre est dans état pitoyable. Je pense qu'il faudrait remettre des gros cailloux. Après le stock derrière la ferme je peux avoir 4500 € de cailloux pour le printemps.

Avons-nous des nouvelles concernant le contournement du village pour les engins qui vont se rendre au méthaniseur ?

L'UTD a donné un avis défavorable pour cette déviation car il y aurait un manque de visibilité pour les engins lors de l'insertion sur la départemental si des travaux d'aménagement ne sont pas réalisés. Les porteurs du projet ne sont pas favorables.

Une réunion a eu lieu afin de proposer une nouvelle déviation.

Questions de Monsieur LESCURE Éric

Avons-nous des nouvelles pour l'ouverture de la boulangerie ?

Suite à un échange avec le futur boulanger, il prévoit une éventuelle ouverture en septembre 2023.

Questions de Monsieur GALLE Romaric

Avons-nous des nouvelles sur le projet éolien ?

L'étude sur l'impact pour les chauves-souris n'a pas encore été effectuée.

Monsieur le Maire lève la séance à 23 heures 56 La date de la prochaine réunion sera fixée ultérieurement.